

Montpellier

ccas Solidarités

Accueil
et
insertion

Âge
d'or

Services
à la
personne

Résidences
personnes
âgées

Tous les contacts en pages centrales

Le centre communal d'action sociale

Né en 1986, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en lien avec les institutions publiques et privées. C'est un établissement public administré par un Conseil présidé par le Maire, Hélène Mandroux. Même si les liens avec les services municipaux sont très étroits, le CCAS est une personnalité juridique distincte. Il gère son budget et dispose d'un personnel spécifique...

En 2009 :

- 36 millions d'euros de budget, fonctionnement et investissement
- dont 12 millions d'euros de subvention municipale,
- 680 agents, assistantes sociales, psychologues, aides-soignantes, infirmières, hôtesses...

L'analyse des besoins sociaux à Montpellier

Le CCAS analyse tous les ans dans un rapport présenté au conseil d'administration les besoins sociaux des Montpelliérains les plus vulnérables, les publics prioritaires. Ce rapport obligatoire est un outil indispensable aux pouvoirs publics au moment de choisir les actions à entreprendre.

Les 5 publics prioritaires

les familles, les jeunes de 15 à 25 ans, les personnes handicapées, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en difficulté sociale.

Comptez sur nous !

Dynamique, en constant développement, la Ville de Montpellier n'en oublie pas pour autant les plus fragiles d'entre nous. Plus que jamais, notre cité se mobilise contre la montée de la précarité.

Au cœur de ce dispositif, le CCAS lutte au quotidien contre toutes les formes d'exclusion. En mettant



en place tout un ensemble de prestations pour remédier aux situations de grande difficulté sociale, il contribue activement à ce que Montpellier soit une ville à l'écoute

de tous. Sa grande priorité reste le bien-être et l'intégration de tous dans la vie de la cité. C'est grâce à la complémentarité du service public et de l'action de nombreuses associations que nous pouvons mener à bien cette lourde tâche. Merci pour leur engagement et la qualité remarquable de leur travail.



Hélène MANDROUX
Maire de la Ville de Montpellier,
1^{re} Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier
Présidente du CCAS



Christiane FOURTEAU
Adjointe au Maire, déléguée aux actions
solidaires et à la prévention,
Vice-Présidente du CCAS
Conseillère de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier

M

Montpellier mille et une vies

centre
communal
d'action
sociale de
Montpellier

Une veille sociale

Permanence sans rendez-vous au CCAS

Avec cette permanence, le CCAS propose aux Montpelliérains un service social de proximité quotidien.

« Notre mission est d'écouter, informer et orienter les personnes isolées sans enfants mineurs à charge. Nous intervenons ponctuellement pour répondre à l'urgence sociale en lien permanent avec les structures institutionnelles et associatives », nous explique l'assistante sociale, Nadine Minier.

Accueil tous les jours de 8h30 à 12h30
125, place Thermidor, Montpellier



Jérémie, 31 ans, bénéficiaire du RSA

« C'est la Caisse d'allocations familiales qui m'a dirigé vers la permanence lors de ma première demande de RMI en 2003. Je suis revenu ici en mai dernier, lorsque j'ai dû refaire une démarche pour le RSA. L'accueil est agréable, sans attente et les personnes sympathiques. En plus, une assistante sociale m'a guidé dans mes démarches administratives et elle pouvait m'indiquer aussi des formations. »

Orientation et conseil aux personnes handicapées

Accessibilité dans la ville, recherche d'un logement adapté ou d'une insertion professionnelle, besoin d'une aide humaine ou d'un financement de matériel technico-médical.

Depuis 2007, le CCAS assure un accueil spécifique des Montpelliérains orientés par les associations du « Comité de Liaison des associations de personnes handicapées ». Avec l'objectif que ces dernières puissent exercer une citoyenneté pleine et entière.



Accueil social et insertion sont les deux maîtres mots de ce dispositif tout en souplesse.

Écoute, soutien psychologique et orientation pour les femmes victimes de violences conjugales

Ce service téléphonique unique dans la région est géré au Centre Elisabeth Bouissonnade, qui dispose de 30 lits pour héberger et abriter des femmes victimes de violences avec leurs enfants.

Sur place aussi, les permanences de jour d'une psychologue pour les femmes victimes d'un conjoint violent ; un accompagnement des femmes qui arrivent aux urgences du CHU de Montpellier ; la prise en charge de jeunes filles en danger de mariage forcé ; un soutien pour les mères victimes dans leur fonction parentale.

Le Centre participe aussi au collectif associatif qui tente de prendre en charge les auteurs de violences.

Du lundi au vendredi de 8h à 20h



SOS
Violences faites aux femmes :
04 67 58 07 03

Hôtesse de club : le métier est en pleine évolution

Avec les retraités de l'an 2000, plus question pour les hôtesses de club de ne faire que le ménage, servir le goûter et accompagner les joueurs de belote.

Désormais, elles gèrent quotidiennement près de soixante dix activités. Elles accueillent, informent, inscrivent, encaissent, écoutent, animent et coordonnent les intervenants extérieurs en s'adaptant aux nombreuses demandes.

L'ouverture des clubs sur les partenaires du quartier et l'organisation de nombreuses rencontres inter-clubs / inter-générationnelles ont élargi les compétences et l'intérêt de leur métier. Parfois complices, souvent confidentes, incitatrices pour mener à bien projets et innovations, elles prennent chaque jour plaisir à accompagner les adhérents dans cette démarche d'ouverture. Les hôtesses de club contribuent ainsi à prévenir la perte d'autonomie et à maintenir du lien social.

- ➔ **700 personnes par jour dans les clubs**
- ➔ **190 000 participants aux activités**
- ➔ **70 activités dont plus de la moitié gratuite**

Jean GARCIA, 63 ans, retraité
« Je pratique le ping-pong depuis septembre 2008. On m'a parlé de cette activité à Antigone des Associations. Deux fois par semaine, on se retrouve à une vingtaine. Cela m'a permis de reprendre une activité physique

régulière et intense dans la journée et de consacrer la soirée à ma famille. J'ai découvert un sport amusant à tout âge, d'ailleurs ma fille va s'y mettre.

Je poursuis aussi une formation internet à la Maison pour tous et participe à des soirées avec les adhérents. Les Olympiades de l'Âge d'Or, c'est stimulant, les gens se rendent compte qu'ils sont encore en pleine forme, et je trouve dommage que ce rendez-vous soit seulement annuel ! »



L'âge d'or l'âge du temps libre

Sorties touristiques et séjours

Séjours et circuits Autour des Iles grecques, Canada, Grèce, Martinique, Egypte, Londres, visites des marchés de Noël ou encore des Glaciers Suisses... Les destinations se multiplient.

Sorties touristiques Une cinquantaine de sorties par an à la découverte de la culture et du patrimoine de la Région et des alentours.

Rendez-vous culturels Des conférences thématiques, les visites de musées et expositions etc

Activités originales en clubs

Cours de langue : anglais, espagnol et italien sont au programme de 5 clubs différents.

Tango Argentin : du débutant au confirmé, au club de La Cavalerie.

Sculpture/Modelage : bon pour les tempéraments créatifs ou minutieux.

Informatique : pour maîtriser l'outil informatique.

Tai-chi : sérénité, tranquillité et découverte de soi.

Et aussi : théâtre, soins esthétiques, chant, lecture, écriture...



Clubs de l'âge d'or

Club Aiguelongue
rue Raoul Follereau,
cité de la Justice, escalier 21
Tel. : 04 67 54 53 72
Accès : Bus n°9, direction Aiguelongue - arrêt Boutonnet

Club Le Lac
Les Hauts de Massane,
rue Louis Pergaud
Tel. : 04 67 45 11 60
Accès : bus n°15 - arrêt Place d'Italie
Tram L1 - arrêt Hauts de Massane

Club Baronnelli
Avenue de Bologne
Tel. : 04 67 75 65 83
Accès : bus n°15 - arrêt Halle de la Paillade
Tram L1 - arrêt les Halles

Club Vincent Scotto
rue Jacques Lemercier
Tel. : 04 67 45 53 86
Accès : bus n°15 - arrêt La Fontaine

Club Docteur Bonnet
34, rue des Etuves
Tel. : 04 67 60 76 02
Accès : bus n°6 - arrêt Observatoire

Club Cavalerie
28, rue de la Cavalerie
Tel. : 04 67 79 09 81
Accès : bus n°4 - arrêt Louis Blanc
Tram L1 - arrêt Louis Blanc et L2 - arrêt Corum

Club Les Aubes
Avenue St André de Novigens
Tel. : 04 67 72 98 83
Accès : bus n°9 - arrêt La Ronde

Club Luis Mariano
Parc de la Guirlande, cité Gély
Tel. : 04 67 58 88 64
Accès : bus n°11 et 7 - arrêt Cité Gély

Espace Antonin Balmès
Place de l'Europe
Tel. : 04 67 22 48 56
Accès : tram L1 ou L2
arrêt Place de l'Europe

Club Boulet
4, rue des Araucarias
Maison pour Tous François Villon
Tel. : 04 67 40 43 87
Accès : bus n°6 - arrêt Petit Bard
bus n°15 - arrêt Paul Rimbaud

Nouveau, ouverture septembre 2009
Club Saint-Martin
67 rue des Razeteurs
Accès : bus 12 - arrêt Razeteurs,
bus 16 - arrêt Lucullus

Club Galzy
Cité Astruc,
14, allée Clémentville
Tel. : 04 67 92 03 25
Accès : bus n°6, 15 - arrêt cité Astruc

Club Paul Valéry
Maison pour tous Marcel Pagnol,
64, route de Lavérune
Tel. : 04 67 27 35 96
Accès : bus n°11 et 6 - arrêt Cité Valette



Club Lemasson
8, rue Ripoll
Tel. : 04 67 42 80 81
Accès : bus n°27 - arrêt Lemasson
Tram L2 - arrêt Lemasson

Club Jacqueline Maillan
123, rue Georges Brassens
Tel. : 04 67 42 43 07
Accès : bus n°6 - arrêt Georges Brassens
Tram L2 - arrêt Croix d'Argent

Club Laure Moulin
45, rue Frédéric Bazille
Tel. : 04 67 65 48 60
Accès : bus n°8, 12, 16 bus n°6
arrêt Frédéric Bazille

Club La Treille
8, rue Abbé de l'Épée / Boutonnet
Tél. : 04 67 55 12 17
Accès : Tram L1 - arrêt Albert 1^{er}

Maison des Seniors
16 rue Ferdinand-Fabre
Montpellier
Tél. : 04 67 63 67 10

Résidences pour personnes âgées

Résidence Montpellieret
Créé en 1970, la résidence Montpellieret a été aménagée dans un ancien couvent ayant abrité la Congrégation des sœurs de la Miséricorde, puis l'école primaire Voltaire jusqu'en dans les années 60. Sa situation géographique exceptionnelle permet aux résidents de garder le contact avec l'environnement social et culturel du cœur de ville.
Capacité d'accueil : 80 personnes
■ 3, rue Fabre
Tel. : 04 67 66 14 98
Accès : Tous les bus du centre-ville
Tram L1 - arrêt Comédie

Résidence Saint-Côme
Ancienne clinique, c'est en 1971 que Saint-Côme est devenu résidence pour personnes âgées. Cette structure implantée dans un parc d'agrément ombragé, accueille des personnes âgées dépendantes voir très dépendantes.
Capacité d'accueil : 60 personnes
■ 13, rue de l'École Normale
Tel. : 04 67 63 53 33
Accès : Tram L1 - arrêt Philippides ou Boutonnet

En projet, ouverture 2011 : Résidence Françoise Gauffier
La Ville et le CCAS de Montpellier entreprennent la construction d'un nouvel établissement situé sur la ZAC Ovalie. La résidence Françoise Gauffier remplacera la résidence Saint-Côme. Elle offrira deux secteurs protégés (24 lits) pour l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Résidence Les Aubes
Implanté dans un grand parc arboré de deux hectares, la résidence Les Aubes est située en plein cœur d'un quartier animé, à cinq minutes du centre-ville...
Capacité d'accueil : 89 personnes
■ 119, Avenue Saint André de Novigens
Tel. : 04 67 72 06 98
Accès : Bus n°8 et n°9 - arrêt N14 et Léon Blum

Service à la personne

Aide à domicile
Du lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tel. : 04 99 52 77 47

Soins à domicile
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tel. : 04 99 52 77 77

Résidence Simone Gillet-Demangel
L'établissement jouxte le parc centenaire de Bagatelle. Un deuxième secteur protégé pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer de 10 lits est en cours de réalisation.
Capacité d'accueil : 82 personnes.
■ 570, rue Rouget de Lisle
Tel. : 04 67 42 80 33
Accès : bus n°11 - arrêt La Ronde

Résidence Michel Belorgeot
Implanté autour du parc Bel Juel, cet établissement est ouvert sur le quartier de Celleneuve, mais protégé du bruit par un écran de verdure.
Capacité d'accueil : 83 personnes
■ 41, impasse des Moulins
Tel. : 04 67 40 04 44
Accès : bus n°6 - arrêt Campériols

Résidence Pierre Laroque
Ouverte depuis 2008, cette nouvelle résidence jouxte le domaine municipal de la Pompignane. Elle offre 12 lits en secteur protégé pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.
Capacité d'accueil : 68 personnes
■ 830, Rue de Salaison
Tel. : 04 67 16 67 00
Accès : bus La Ronde

Résidence La Carrière
Situé sur les Hauts de Massane, cette résidence propose des logements de type F1 avec loggia.
Capacité d'accueil : 84 personnes
■ 50, rue Louis Pergaud
Tel. : 04 67 75 25 70
Accès : bus n°15 - arrêt place d'Italie

125, place Thermidor
BP 9511 34045 Montpellier
Tel. : 04 99 52 77 00
Accès : Tram L1 - arrêt Port Marianne
Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Pour l'Âge d'Or, accueil et inscriptions
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Antenne Mosson
231, avenue de Barcelone
Tel. : 04 67 40 72 72
Accès : Tram L1 - arrêt Mosson
Bus n°15 - arrêt Mosson

Permanence mairie
1, Place Francis Ponge
Tel. : 04 67 34 70 00
Accès : Tram L1 - arrêt Hôtel de Ville



Katia LIBERT, 40 ans, auxiliaire de vie
 Le métier a beaucoup évolué. Avant, nous faisons beaucoup d'entretien domestique. Aujourd'hui, nous nous investissons davantage dans la préparation de repas, les démarches administratives, nous avons une approche plus humaine. Nous apportons du réconfort et de la confiance. Le principal est d'aimer le contact avec les personnes âgées car nous sommes au quotidien avec elles.»

Rose ROSALES, 78 ans,
 « J'ai appris par le bouche-à-oreille que le CCAS proposait ce type de prestation. Cela fait 5 ans qu'une auxiliaire de vie vient à la maison. Au début, c'était pour l'entretien. Puis les interventions sont devenues quotidiennes et ont évolué avec mon état de santé vers la préparation des repas. Il y a un roulement, cela me rassure car il y a toujours quelqu'un en qui j'ai confiance et qui est sérieuse. Cela me procure aussi de la compagnie et de la sécurité. Et cela s'adapte à ma situation financière. »

À Domicile !

Contribuer à un maintien à domicile de qualité

Soigner à domicile

Le service de soins infirmiers à domicile est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les aînés dans les actes de la vie quotidienne : soins d'hygiène, soins infirmiers, séances d'ergothérapie, soutien psychologique...

Ce service ne nécessite pas de participation financière pour le bénéficiaire à condition de résider à Montpellier, d'avoir plus de 60 ans ou de justifier d'un statut de personne handicapée, de justifier d'un état de santé nécessitant une prise en charge médicale et d'être assuré social.

Contact Service à la personne
Soins à domicile : 04 99 52 77 77

Sylvie Nou, infirmière à domicile

« J'ai décidé d'intervenir à domicile il y a deux ans. Ce choix a été bénéfique pour moi et m'a permis d'évoluer dans un autre environnement. Grâce à ces prestations, des personnes peuvent rester à domicile et garder leur autonomie. Nous assurons leur besoin en nous adaptant à leur pathologie. Nous pouvons prétendre à un service de qualité, car nous passons du temps auprès des patients. »

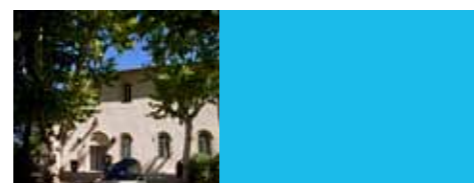


Accompagner au quotidien

Ce service est composé d'aides à domicile et auxiliaires de vie. Elles interviennent chez les personnes âgées et handicapées : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas, accompagnement dans les démarches, déplacements extérieurs...

Des prises en charge par l'APA, les caisses de retraite, la CRAM, et l'Aide Sociale sont possibles selon les ressources et les déductions fiscales.

Contact Service à la personne
Aide à domicile : 04 99 52 77 47



La Maison des Seniors

L'équipe de la Maison des Seniors oriente les Montpelliérains de plus de 60 ans : aide à domicile ou démarches administratives, recherche d'une résidence pour personnes âgées ou d'un accueil temporaire.

Elle propose des rendez-vous à domicile ou dans ses locaux au 16, rue Ferdinand Fabre.

Contact : 04 67 63 67 10

La téléalarme

Mis en place par Agglomération, ce service participe de la lutte contre l'isolement. En cas de chute ou de malaise, il suffit d'activer la commande d'un petit boîtier que l'on porte sur soi et qui est relié au centre de secours des pompiers.

Renseignements au CCAS :
04 99 52 77 47

En Résidence...

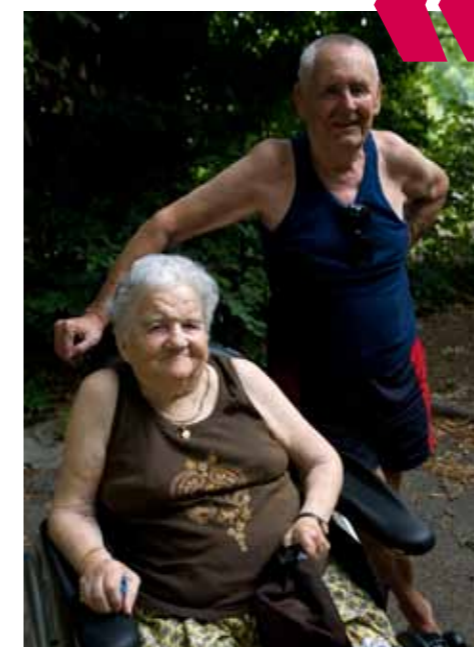
Mme Christine SOUYRI, directrice adjointe et cadre de santé de Montpellier

« Ma principale fonction est de faire le lien entre les équipes, les résidents, les familles, le personnel et les agents d'entretien. Auparavant infirmière ici, je connais tout le monde. Il est donc plus simple d'accompagner et de soutenir les familles. Pour nous, la priorité est la sécurité des résidents. Nous leur proposons des soins personnalisés et adaptés à leurs besoins. Les résidences qui dépendent du CCAS proposent aux personnes sans famille ou aux familles à faibles revenus d'accéder à des prestations et à des équipements médicaux adaptés et de qualité. Nous proposons aussi un large choix d'animations quotidiennes (relaxation, écoute musicale...), hebdomadaires (loto) et mensuels (anniversaire des résidents, retransmission d'opéra...), afin de maintenir la joie de vivre. Le personnel s'investit énormément auprès des résidents et tisse des liens avec eux. »

➔ **7 résidences**
 pour personnes âgées réparties dans les quartiers de Montpellier

➔ **550 lits** environ

➔ **350 employés**



Un mode de vie adapté

L'entrée en établissement pour personnes âgées dépendantes est dans la plupart des cas motivée par la perte d'autonomie. Cependant certaines personnes en font la démarche personnelle en dehors de toute situation de dépendance : recherche de sécurité, de lien social et d'accompagnement. L'adhésion doit être accompagnée par des professionnels afin d'être la plus adaptée possible au mode de vie du futur résident. Les résidences du CCAS de Montpellier sont agréées au titre de l'aide sociale, de l'APL et

de l'APA. Elles proposent une prise en charge adaptée et individualisée afin de prévenir la perte d'autonomie.

L'animation et les activités, gymnastique, esthétisme, jeux de société... tout cela permet de maintenir les capacités motrices et intellectuelles. La programmation de spectacles, les projets inter-générationnels, l'organisation de fêtes et de sorties ponctuent la vie des résidences...

Sans oublier la culture, qui peu à peu, fait son entrée dans les résidences par la volonté des partenaires et l'engagement du CCAS.



M. PASSAGA, 83 ans et son épouse 78 ans, résidents aux Aubes

« Ma femme et moi habitons le quartier. Pour rester ensemble (58 ans de mariage cette année), nous avons décidé de venir vivre ici il y a 3 ans. Je me lève à 5h et je fais mes 50 km de vélo d'appartement, pour garder la forme. Vers 9h15, je sors avec ma femme dans le jardin en attendant le kiné, pour elle à 11h. À midi, nous mangeons. L'après-midi, ma femme s'occupe... chorale, jeux de cartes ou loto. Quant à moi, je sors de la résidence rejoindre mes amis pour discuter de l'actualité, de sport, de politique ou jouer aux boules - sauf pendant le tour de France. C'est très agréable de pouvoir sortir, il suffit d'en avvertir le personnel. Même si la résidence des Aubes a plus de 40 ans, nous y sommes bien car elle est bien entretenue : on nous a refait l'accueil et ajouté un 2^e ascenseur. »

Services

- Plateau technique de rééducation, kinésithérapie, ergothérapie
- Prise en charge paramédicale 24h/24 par une équipe pluridisciplinaire d'infirmières et d'aides soignantes
- Services de restauration, blanchisserie et entretien ménager par le personnel des résidences
- Appel malade portable disponible

Financement

Selon la situation du demandeur, les frais de séjour peuvent être financés par l'aide sociale.

Renseignements au CCAS :
04 99 52 77 00

Demande d'admission

Direction des Etablissements pour Personnes Agées
 du lundi au vendredi,
 8h30-12h30 et 13h30-17h30
04 99 52 77 12 / 04 99 52 77 14



**cc
as**



**Être solidaires,
remédier
aux situations
d'isolement,
de précarité
ou de grande
difficulté sociale**



Projets / **septembre 2009** Ouverture du club Saint-Martin à Près d'Arènes / **décembre 2009** Repas de gala au Zénith / **juin 2010** Les Olympiades de l'Âge d'Or / **fin 2010** Ouverture de la résidence Françoise Gauffier à Croix d'Argent